PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ SAINT-FRANÇOIS-DE-SALES

11 mars 2024

« Le conseil de la municipalité de St-François-de-Sales siège en séance ordinaire avec public, ce lundi 11 mars 2024.

Sont présents à cette assemblée:

M. Marc Gaudette, Mme Nancy Tremblay, Mme Julie-Anne Decorby, M. Yvon Deschênes, et M. Gérard Juneau, tous formant quorum sous la présidence de Mme Cindy Plourde mairesse.

M. Mathieu Laroche, conseiller est absent.

Assiste également à la séance, L'adjointe administrative, madame Joannie Girard, qui agit en tant que greffière suppléante.

9 personnes forment l'assistance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La mairesse Cindy Plourde prononce un mot d'introduction et souhaite la bienvenue à tous ainsi qu'aux membres du conseil et ouvre ensuite la séance.

2. ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR

PROPOSÉ par monsieur Gérard Juneau

2024-043

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

QUE l'ordre du jour soit accepté avec les modifications apportées telles que ci-dessous :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Acceptation de l'ordre du jour
- 3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 19 février 2024
- 4. Suivis aux procès-verbaux

a.

- 5. Rapport de la mairesse
- 6. Rapport des conseillers et conseillères
- 7. Administration générale
 - 7.1 Correspondance
 - a. Compte-rendu rencontre SSIR
 - b. Révision budgétaire Office municipal des Cinq-fleurons
 - c. Caravane en panne édition 2024
 - d. Défi citoyen zéro déchet
 - e. Expérience immersive jeu d'évasion
 - f. Infolettre de la MRC février 2024
 - g. Consultation régionale MAMH
 - h. Rapport d'inventaire des émissions de GES de la RMR
 - i. Offre de services de la direction régionale du MAMH
 - j. Offre de services Auval consultants
 - k. Muni-express projet de loi 39
 - 1. Magazine Scribe

7.2 Demande de participation financière

a.

7.3 Acceptation des comptes

8. Fonctionnement interne et logistique

8.1 Autorisation pour l'achat d'un nouveau poste de travail.

9. Période de questions

10. Loisirs et développement

- 10.1 Demande d'un terrain pour aménager un jeu de pétanque
- 10.2 Programme de conformité pour les camps de jour municipaux

11. Aménagement du territoire et urbanisme

- 11.1 Entente relative aux demandes de révision
- 11.2 Demande d'appui à la CPTAQ
- 11.3 Autorisation de la phase I étude de sols pour décontamination

12. Sécurité civile

12.1

13. Voirie municipale

13.1 Balayage des rues – offre de services

14. Infrastructures d'aqueduc, d'égout et entretien des immeubles et machineries

14.1

15. Dossiers divers

- 15.1 Journée internationale contre l'homophobie
- 15.2 Motion de félicitations pour le Carnaval

16. Période de questions

17. Fixation de la prochaine séance et levée de la présente séance

3. ACCEPTATION DU PROCÈS-VERBAL DU 19 février 2024

IL EST PROPOSÉ par madame Nancy Tremblay

2024-044

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

QUE ce conseil accepte le procès-verbal de la séance ordinaire du 19 février 2024, tel que rédigé et transmis.

4. SUIVIS AUX PROCÈS-VERBAUX

a. Les points du précédent ordre du jour ne nécessitent pas de suivis.

5. RAPPORT DE LA MAIRESSE

La mairesse a poursuivi ses implications mensuelles en participant au comité exécutif d'En mouvement Saguenay-Lac-Saint-Jean, à une rencontre sur le mode de fonctionnement de la table de lutte à la pauvreté et à une rencontre avec les municipalités voisines sur le partage de services. Elle a assisté à la présentation du portrait des loisirs avec le Regroupement loisirs et sports et à son assemblée générale annuelle, à une rencontre du CRRASA et une autre du système alimentaire durable. Finalement, des rencontres du comité de relations de travail et une politique avec les

conseillers et conseillères en plus d'une avec le Service de sécurité incendie de Roberval. Finalement, deux séances de la MRC et le processus de dotation à la direction générale, en plus d'une entrevue ont rempli le dernier mois.

RAPPORT DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES

Madame Tremblay a rencontré la responsable de la bibliothèque pour intégrer la nouvelle ressource, Léa Girard, qui pourra aider les bénévoles à améliorer le service offert par la bibliothèque, à la suite de l'évaluation faite par le réseau Biblio. Monsieur Deschênes a assisté à une rencontre de l'Office d'habitation. Madame Decorby a participé à Accès Transport. Monsieur Gaudette a participé au comité avec le Regroupement des loisirs et des sports et note que du développement devrait avoir lieu avec l'ajout des ressources qui s'intégreront aux différents projets.

6. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

a. Correspondance

Ce conseil a pris connaissance de la correspondance reçue, que voici :

- a. Compte-rendu rencontre SSIR
- b. Révision budgétaire Office municipal des Cinq-fleurons
- c. Caravane en panne édition 2024
- d. Défi citoyen zéro déchet
- e. Expérience immersive jeu d'évasion
- f. Infolettre de la MRC février 2024
- g. Consultation régionale MAMH
- h. Rapport d'inventaire des émissions de GES de la RMR
- i. Offre de services de la direction régionale du MAMH
- j. Offre de services Auval consultants
- k. Muni-express projet de loi 39
- I. Magazine Scribe

b. Demandes de participation financière

c. Acceptation des comptes

La vérification des comptes a été effectuée et présentée à l'ensemble des membres du conseil.

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marc Gaudette

2024-045

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers

QUE ce conseil accepte la liste des comptes présentés :

Compte à payer		
Fournisseur	Montant	
CONSTRUCTION BONAIRE	16 957.48 \$	
CHAUFFAGE YVES GAGNÉ	204.53 \$	
FORUM-SERVICE D'URBANISME	661.11 \$	
GROUPE CONSEIL SCT INC.	149.47 \$	
MATHIEU LOISELLE	10 905.38 \$	
MINISTÈRE DES FINANCES	39.47 \$	
FONDS D'INFORMATION	10.00 \$	
NORD-FLO	1 106.98 \$	
NUTRINOR ÉNERGIE	3 900.97 \$	

LES PRODUITS LÉPINE	515.11 \$
PRO-GESTION	2 297.25 \$
RÉGIS DES ALCOOL	1 794.25 \$
RÉJEAN TREMBLAY ÉLCTRICIEN	9 191.68 \$
RENAUD-BRAY	
	38.75 \$
VARIETE LCR	355.93 \$
VILLE DE ROBERVAL	29 602.00 \$
RECEVEUR GENERAL DU CANADA	14 810.91 \$
MINISTTRE DU REVENU DU QUEBEC	8 571.94 \$
UAP	137.86 \$
Total des chèques	101 251.07 \$
VIREMENT	
BENEVA	1 392.53 \$
CENTRE POPULAIRE	657.54 \$
CLUB SOCIAL	60.00 \$
COOP CHAMBORD	516.58 \$
EUROFINS	593.85 \$
HOME HARDWARE	390.75 \$
HYDRO QUEBEC	1 809.43 \$
GROUPE TRANSACTO	
KAROL MARTEL	34.80 \$ 25 294.50 \$
KAROL MARTEL	
	766.50 \$
KAROL MARTEL	4 215.75 \$
LABATT	693.70 \$
MALLETTE	11 416.57 \$
MÉGABURO	233.95 \$
MRC DOMAINE DU ROY	11 295.09 \$
MIREILLE BERNARD	148.40 \$
MOLSON CANADA	1 444.82 \$
TELENET	409.74 \$
SOLUTION WEB PIXUM	309.87 \$
ALEXANDRE BOUCHARD-SAURIOL	168.32 \$
GRATIEN PLOURDE	600.00 \$
NATHALIE GAUTHIER	500.64 \$
SUZANNE BOIVIN	150.00 \$
REMIS PROVINCIAL	6 375.95 \$
REMIS FÉDÉRAL	2 554.02 \$
TELUS	240.95 \$
VISA	614.40 \$
SCFP	225.77 \$
VISION INFORMATIK	263.30 \$
DOMINIQUE TREMBLAY	223.60 \$
Total des virements	73 601.32 \$
Salaires	
28 AU 3 FÉVRIER	3 799.48 \$
4 AU 10 FÉVRIER	3 764.70 \$
11 au 17 février	3 871.41 \$
18 au 24 février	3 742.26 \$
O and destal	15 177.85 \$
Gand total	190 030.24 \$

Je, Joannie Girard, greffière-trésorière suppléante, certifie par le présent certificat que la municipalité de Saint-François-de-Sales dispose des fonds nécessaires pour payer ces comptes.

8. FONCTIONNEMENT INTERNE ET LOGISTIQUE

8.1 Autorisation pour l'achat d'un nouveau poste de travail

CONSIDÉRANT l'entrée en fonction de trois nouveaux employés;

CONSIDÉRANT le réaménagement de la salle située au deuxième étage de l'édifice municipal pour en faire un espace de travail partagé;

CONSIDÉRANT la volonté d'offrir un espace de travail convenable et agréable pour la nouvelle équipe.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gérard Juneau

2024-046

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'autoriser l'achat d'un poste de travail au montant total de 1759.08\$ incluant les taxes.

9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une citoyenne demande à la municipalité de mieux réviser ses publications puisqu'elle y voit des erreurs de grammaires.

10. LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT

10.1 Demande d'un terrain pour aménager un jeu de pétanque

CONSIDÉRANT que la FADOQ organise depuis quatre des soirées de pétanque chaque semaine, de juin à septembre;

CONSIDÉRANT que ces soirées se déroulent sur des terrains non -aménagés;

CONSIDÉRANT que les joueurs craignent de déranger les plaisanciers en utilisant les jeux de pétanque situées sur le camping;

CONSIDÉRANT la demande du conseil d'administration de la FADOQ pour aménager un terrain de pétanque.

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par madame Julie Decorby

2024-047

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères présents

DE METTRE à la disposition de la FADOQ un espace extérieur à proximité de leur local pour permettre l'aménagement terrain de pétanque et de mandater le journalier aux travaux publics afin de planifier le tout.

11. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET URBANISME

11.1 Entente relative aux demandes de révision

ATTENDU la procédure de révision administrative en matière d'évaluation foncière prévue à la *Loi sur la fiscalité municipale* (RLRQ c F-2.1, ci-après « Loi »);

ATTENDU QUE la MRC est l'organisme municipal responsable de l'évaluation (ci-après « OMRÉ ») à l'égard de toutes les municipalités situées sur son territoire, en vertu de la Loi;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 196.1 de la Loi, l'OMRÉ peut conclure, avec une municipalité locale à l'égard de laquelle il a compétence, une entente par laquelle toute demande de révision prévue à la section I du chapitre X de cette Loi et relative à un bien situé sur le territoire de la municipalité est déposée auprès de celle-ci;

ATTENDU le Règlement 313-2023 ayant pour objet de fixer une tarification et d'établir le lieu pour le dépôt d'une demande de révision des inscriptions au rôle d'évaluation foncière et locative et abrogeant le règlement numéro 106-97 de la MRC;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur Marc Gaudette

2024-048

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'adopter l'entente relative aux demandes de révision.

11.2 Demande d'appui CPTAQ

CONSIDÉRANT

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par monsieur Yvon Deschênes

2024-049

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères présents

11.3 Autorisation de la phase I – étude de sols pour décontamination

CONSIDÉRANT la volonté de la municipalité d'explorer les options à la suite de l'acquisition de l'ancienne station-service sur la rue Principale;

CONSIDÉRANT l'historique site à la suite des opérations pétrolières qui s'y sont déroulées pendant quelques décennies;

CONSIDÉRANT le besoin pour la municipalité de connaître si le site est contaminé et quel en est le niveau de contamination, afin de développer un projet ou de capter une opportunité d'affaire future.

CONSIDÉRANT les deux soumissions reçues pour le travail d'exploration à effectuer

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par madame Julie Decorby

2024-050

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères présents d'octroyer le mandat pour la caractérisation des sols à _____ pour la somme de _____

12. SÉCURITÉ CIVILE

12.1

13. VOIRIE MUNICIPALE

13.1 Octroi du contrat de balayage des rues

CONSIDÉRANT que pour 2024 ce conseil désire toujours procéder au balayage des rues de façon mécanique comme les années précédentes;

CONSIDÉRANT que l'entreprise Nutrite-Belle pelouse d'Alma ayant exécuté le contrat en 2021, 2022 et 2023 offre d'exécuter le travail aux mêmes conditions que par le passé pour le coût de 4 480\$ taxes en sus, le tout tel que soumissionné;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marc Gaudette

2023-051

Et résolu à l'unanimité des conseillers et conseillères présents

QUE ce conseil accepte d'accorder le contrat de balayage des rues pour 2024 à l'entreprise Nutrite-Belle pelouse d'Alma afin d'effectuer le contrat pour le même travail et aux mêmes conditions que les années précédentes pour le coût de 4 480\$ taxes en sus;

QUE ce conseil demande au responsable des travaux publics d'essayer si possible de trouver une façon de remplir le réservoir du camion pour nettoyage avec de l'eau non-potable, façon de montrer l'exemple aux citoyens et économiser l'eau.

14. INFRASTRUCTURES D'AQUEDUC, D'ÉGOÛT ET D'ENTRETIEN DES IMMEUBLES ET MACHINERIES

14.1

15. DOSSIERS DIVERS

15.1 Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie

CONSIDÉRANT que la Charte québécoise des droits et libertés de la personne reconnaît qu'aucune discrimination ne peut être exercée sur la base de l'orientation sexuelle, de l'identité de genre ou de l'expression de genre ;

CONSIDÉRANT que le Québec est une société ouverte à toutes et à tous, y compris aux personnes lesbiennes, gaies, bisexuelles et trans (LGBTQ+) et à toutes autres personnes se reconnaissant dans la diversité sexuelle et la pluralité des identités et des expressions de genre ;

CONSIDÉRANT que malgré les récents efforts pour une meilleure inclusion des personnes LGBT, l'homophobie et la transphobie demeurent présentes dans la société ;

CONSIDÉRANT que le 17 mai est la Journée internationale contre l'homophobie et la transphobie, que celle-ci est célébrée de fait dans de nombreux pays et qu'elle résulte d'une initiative québécoise portée par la Fondation Émergence dès 2003.

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'appuyer les efforts de la Fondation Émergence dans la tenue de cette journée ;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Mme Nancy Tremblay

2023-052

ET RÉSOLU unanimement de proclamer le 17 mai JOURNÉE INTERNATIONALE CONTRE L'HOMOPHOBIE ET LA TRANSPHOBIE et de souligner cette journée en tant que telle.

15.2 Motion de félicitations pour le Carnaval d'hiver

CONSIDÉRANT le bon déroulement du Carnaval d'hiver grâce à la planification et l'implication de nombreux bénévoles, supportés par ceux de la Corporation des loisirs et du développement;

CONSIDÉRANT la participation du public aux différentes activités organisées dans le cadre du Carnaval d'hiver.

CONSIDÉRANT l'importance de soutenir et de reconnaître l'implication des bénévoles dans l'animation du milieu;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par monsieur Gérard Juneau

2024-053

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et des conseillères de remettre une motion de félicitations à la Corporation des loisirs et du développement ainsi qu'à tous les bénévoles impliqués dans le succès de la dernière édition du Carnaval d'hiver de Saint-François-de-Sales.

15.3 Changement de date de la séance du conseil d'avril

CONSIDÉRANT que la séance du conseil est prévue le lundi de Pâques, qui est une journée fériée;

CONSIDÉRANT que la résolution 2024-041 adoptée lors du conseil de février prévoit le changement de date du 1^{er} au 2 pour la séance du mois d'avril 2024;

CONSIDÉRANT que l'avis public a été affiché aux endroits désignés dans les délais impartis;

CONSIDÉRANT que ce point revient à l'ordre du jour.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Yvon Deschênes

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers et conseillères présents de maintenir la date du 2 avril comme nouvelle date pour la tenue de la séance du mois d'avril 2024, considérant la journée fériée prévue le 1^{er} avril.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune nouvelle question n'est soulevée.

17. FIXATION DE LA PROCHAINE SÉANCE ET LEVÉE DE LA PRÉSENTE SÉANCE

IL EST PROPOSÉ par madame Julie Decorby

2024-055

Directeur général et Greffier-trésorier

	2024-055	
ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers prése	nts;	
QUE la prochaine séance de conseil ait lieu le mardi 2 avril 2024 à 19h;		
QUE la présente soit levée, il est 19h42		
Cindy Plourde Mairesse	Dominique Tremblay	